



« COMMENT FAIRE » INFORMATIONS RENTREE 2008-2009

Pour la saison 2008/2009, tous les documents relatifs à l'organisation du Comité de Patinage Artistique seront en ligne sur notre site www.ligue-des-alpes-patinage.org et téléchargeables en pdf.

Vous y trouverez les convocations aux stages, sélections, médailles, séminaires, les formulaires d'inscription, tous les annuaires et le calendrier réactualisés en cours de saison, les règlements techniques et la documentation relative à chacune des compétitions figurant au calendrier de notre Ligue.

Pour chaque évènement organisé par le Comité Artistique, un courriel vous sera adressé, mais nous vous invitons à consulter régulièrement les « news » sur le site, les informations y seront en priorité. Afin que nous soyons plus rapides dans la diffusion de nos informations, que vous puissiez en prendre connaissance à toute heure, 7 jours sur 7 et même en temps réel, nous privilégierons les transmissions via internet : plus de courrier papier, de pliage, mise sous enveloppe, de frais et délais postaux. En lisant ce document sur le net, vous savez déjà !

A noter que les changements notoires sont écrits en violet

Bonne saison sportive !

Pour organiser une session de tests de club :

Dès le mois de septembre 2008, envoyez vos projets de dates (ou périodes) d'organisation de tests pour la saison : patricia.scoffier@wanadoo.fr et sagesylvie@hotmail.com

Au moment de l'organisation, (à - 4 semaines environ), contactez Sylvie CONTESTI en indiquant le type de tests, le jour et les horaires prévus, le ou les juges de votre club ou de votre choix. Très rapidement, les feuilles de jugement, la récapitulation – justificatif comptable de règlement et le chèque correspondant à l'ordre de « L.R.A.Patinage », seront envoyés à Sylvie CONTESTI. (patin acier – préliminaire 10€, tous les PN 15€) Sylvie **validera les résultats** ainsi que le **justificatif comptable** des tests que vous aurez renseigné préalablement.

Vous trouverez les coordonnées des juges les plus proches de votre patinoire sur : <http://www.ligue-des-alpes-patinage.org> rubrique annuaire.

Les annexes 1 et 2 (à télécharger sur <http://www.ligue-des-alpes-patinage.org> rubrique infos ligue) vous permettront de demander la session (**annexe 1**) et de régler et justifier les droits d'inscription de votre session (**annexe 2**)

Pour commander des carnets de classement et des insignes :

Adresser, à Sylvie, le formulaire ci-joint (**annexe 3**), accompagné du chèque correspondant à l'ordre de « L.R.A. Patinage » (à télécharger sur <http://www.ligue-des-alpes-patinage.org> rubrique infos ligue).

Sylvie CONTESTI Villa Champerot - Ste Marguerite - 05000 Gap – Courriel : sagesylvie@hotmail.com tel-fax 04.92.52.07.76 mobile 06.17.64.43.39

 **Pour inscrire des patineurs à une session de médailles de libre et de glisse organisée par la ligue :**

Médailles préparatoire à vermeil (libre et glisse) : 17€ par médaille

- 27 octobre 2008 à GRENOBLE
- 29-30 novembre 2008 à COURCHEVEL
- 2-3 mai 2008 à VALENCE

Les médailles de glisse ne seront pas exigées pour les championnats de France D1 2009, mais elles vont être modifiées avant d'être réintroduites la saison suivante : les médailles obtenues resteront acquises.

Faites parvenir les préinscriptions par mail, patricia.scoffier@wanadoo.fr , puis les inscriptions et règlements à Patricia SCOFFIER avant la date limite indiquée sur la lettre de convocation.

Les clubs souhaitant recevoir un reçu de paiement des inscriptions, devront adresser le document à télécharger sur : <http://www.ligue-des-alpes-patinage.org> rubrique infos ligue – **annexe 4** : ce reçu sera tamponné et signé puis renvoyé au club avec la validation des résultats.

Les horaires et le tirage au sort seront communiqués dans les 2 à 3 semaines avant l'épreuve.
Après la session, une validation des médailles réussies sera établie et adressée à chaque club.

Patricia SCOFFIER 59 bd Pasteur - 06000 Nice Courriel : patricia.scoffier@wanadoo.fr tel : 04.93.62.45.05 - mobile: 06.10.01.45.35
--

 **Pour inscrire des patineurs à une session de médailles de libre et de glisse hors ligue ou en compétition :**

Les inscriptions pour des sessions « hors ligue » ou à l'occasion des tournois de France 1^{ère} division et des championnats de France, doivent être, également, adressées à Patricia SCOFFIER. (Demande + règlement pour la ligue Rhône Alpes) – **la ligue Rhône Alpes donnera son accord à la ligue organisatrice**, et le club lui adressera directement le paiement d'organisation, après accord)

Prix unique de médailles (libre et glisse) : - 17€ pour la ligue Rhône Alpes

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de «**L.R.A. Patinage** »

- A préciser pour les autres ligues

 **ORGANISATION DE COMPETITIONS DANS LA LIGUE RHONE ALPES**

La Commission de Ligue des Officiels d'Arbitrage de Rhône Alpes régit l'organisation technique des compétitions :

Afin de pouvoir publier, sur le site, les règlements techniques, invitations et formulaires d'inscription des coupes harmonisées et des Tournois de France 1 et 2, il est important de les adresser 2 à 3 mois minimum à l'avance à Isabelle MUGNIER pour la validation « ligue » et qui transmettra pour publication.

Isabelle MUGNIER : isabelle.mugnier@libertysurf.fr

TARIFS DES INSCRIPTIONS AUX TOURNOIS ET CHAMPIONNATS DE France

🚩 **Championnats de France**

Le tarif des inscriptions sera de : **35 €**

🚩 **Tournois de France 1^{ère} division**

Le tarif des inscriptions sera de : **35 €** (maximum)

🚩 **Tournois de France 2^{ème} division**

Le tarif des inscriptions sera de : **32 €** (maximum)

🚩 **Coupes Harmonisées des Alpes**

Le tarif des inscriptions sera de : **30 €** (maximum)

Les contenus techniques des TDF sont ceux de la FFSG et de l'ISU, de même que les catégories âges-médailles, qui sont rappelés en *annexe 5*.

Les contenus techniques des coupes harmonisées, réactualisés NJS, sont en *annexe 6*.

Toutes les compétitions officielles de la Ligue, figurant au calendrier, seront jugées en NJS :

- **Formule papier pour les coupes harmonisées**

Le strict minimum :

3 juges, dont le Juge Arbitre qui juge (catégories inférieures à 8 patineurs)

1 spécialiste technique ou un contrôleur technique

2 comptables et un relecteur

- **Formule ordinateur pour les coupes harmonisées** (*recommandé*)

Le strict minimum :

3 juges, dont le Juge Arbitre qui juge (catégories inférieures à 8 patineurs)

1 spécialiste technique ou un contrôleur technique

1 data operator et ses ordinateurs

1 comptable

- **Formule ordinateur pour les TDF1 et les TDF2**

Le strict minimum :

5 juges (dont le Juge Arbitre qui juge)

1 spécialiste technique

1 contrôleur technique

1 assistant spécialiste technique (possibilité d'un SPE ou CT régional)

1 data operator et ses ordinateurs

1 comptable

En fonction du nombre de patineurs, il faudra prévoir 2 jurys + 2 panels techniques complets afin de faire tourner les effectifs – consulter Lionel ou Patricia pour information

✚ JURYS & PANEL TECHNIQUE DES COMPETITIONS

⇒ TOURNOI DE FRANCE 1 & 2

3 mois avant l'évènement (dès le début de saison en fait), chaque organisation contacte Magali CABARET, notre responsable des juges, pour lui donner les coordonnées du responsable et interlocuteur privilégié, et **enclencher le mécanisme de constitution, convocation.**

L'organisateur contacte Lionel AVOT pour la partie comptabilité.

Magali constitue le jury et le panel, en accord à la C.J.P.A, puis convoque. La liste des officiels d'arbitrage retenus est transmise à l'interlocuteur de l'organisation qui devra alors contacter chaque officiel pour mettre en place la logistique.

La C.L.O.A. de Rhône Alpes (commission de Ligue des Officiels d'Arbitrage) reste souveraine quant aux choix des juges et officiels d'arbitrage dans la Ligue en collaboration avec la C.J.P.A.

Magali CABARET	31 av Mont Alban - 06300 NICE
Courriel tripleaxel@free.fr	Tél 06.11.44.44.88 dom : 08.72.26.16.42

Lionel AVOT	19bis Chemin du Bas Bernin 38190 BERNIN - CIDEX 02
Courriel lionel.avot@eservglobal.com	tel 04.38.92.02.54 M 06.10.48.37.64

Merci de privilégier les échanges par courriel

- **Tournoi de France 1^{ère} division**
 - Compétition **au minimum** sur 2 jours
 - 20h00 de glace minimum
 - Fin de la compétition obligatoirement avant 17h le dimanche
- **Tournoi de France 2^{ème} division**
 - Compétition **au minimum** sur 2 jours
 - 15h00 de glace minimum
 - Fin de la compétition obligatoirement avant 17h le dimanche

INSCRIPTIONS AUX TOURNOIS DE France

- Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier.
- Le règlement financier devra parvenir impérativement 3 semaines avant le début de la compétition.
- Le club organisateur s'engage à fournir aux participants le planning de la compétition 2 semaines avant.

FORFAIT A UN TOURNOI DE France

- Tout forfait pourra être validé sans pénalisation sportive 15 jours francs avant le tirage au sort.
- A moins de 15 jours francs du tirage au sort, le certificat médical devra être présenté obligatoirement, au plus tard, au tirage au sort **sinon la participation sera validée et comptera dans les 5 tournois possibles en marquant 0 point.**
- Aucun remboursement ne sera effectué.

⇒ COUPES HARMONISEES

3 mois avant l'évènement, les organisateurs prennent contact avec Marie REYNAUD pour établir la liste des officiels d'arbitrage de leur compétition. Il est recommandé de faire des propositions. (Officiels du club organisateur ou de proximité). Le juge arbitre est strictement nommé par Marie REYNAUD (à défaut, la C.L.O.A). Les listes d'officiels sont publiées sur le site de la ligue, rubrique « annuaire ».

Les organisateurs contactent tous les officiels. La composition définitive doit être confirmée à Marie REYNAUD pour la tenue des statistiques qui seront transmises à la C.N.J.P.A.

Un complément de coordonnées de juges hors ligue pourra vous être communiqué sur demande. Il est recommandé de faire ces démarches au moins 2 mois à l'avance, surtout en 2eme partie de saison.

La C.L.O.A. de Rhône Alpes (commission de Ligue des Officiels d'Arbitrage) reste souveraine quant aux choix des juges et officiels d'arbitrage dans la Ligue.

Marie REYNAUD

Courriel mariejacques2wanadoo.fr M 06.87.02.47.79

🚩 RESULTATS DES COMPETITION DE LA LIGUE RHONE ALPES

- **Les fichiers de résultats des TDF 1 & 2** devront être envoyés le plus rapidement possible par courriel à Alain FONTANA pour la mise à jour des classements nationaux et publication sur www.csnpa.org
Merci de joindre la liste des clubs participants avec leur abréviation et de prendre bien soin de différencier les clubs d'une même ville (Lyon – Toulouse – Reims etc)

Alain FONTANA fontana.alain@neuf.fr

- **Les fichiers de résultats des TDF 1& 2 et des COUPES HARMONISEES** devront être envoyés le plus rapidement possible par courriel à Nicolas BEAUDELIN pour publication sur www.ligue-des-alpes-patinage.org

Nicolas BEAUDELIN beaudelin@gmail.com

🚩 SELECTIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE

DIVISION 1 et 2 – sélection sur le classement des Tournois de France, à l'issue de la dernière épreuve du circuit.

Voir règlement CSNPA 2008-2009, également sur www.ligue-des-alpes-patinage.org

✚ CHAMPIONS DE LIGUE

Les titres de **champion de ligue 1^{ère} division** et **champion de ligue 2^{ème} division** par catégorie seront décernés au vu des résultats du Tournoi de France 1^{ère} et 2^{ème} division en fin de saison. Les diplômes seront remis aux présidents de club lors de l'Assemblée Générale de la Ligue en 2009.

✚ LICENCES 2009

Pour participer aux « journées de VALENCE », les patineurs, entraîneurs, juges, dirigeants doivent être à jour de leur licence.

Tous les patineurs inscrits aux médailles de septembre doivent l'être également.

✚ *A noter*

Afin d'éviter les relances et renvois inutiles, il serait agréable que chacun accuse réception des courriels vous envoyant des documents ou informations, soit en acceptant la réponse automatique, soit en répondant brièvement.